RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 01204
Numéro SIREN : 401 294 392
Nom ou dénomination : ICARE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 6858

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

GROUPE SYLVAGREG
137 rue de l'Égalité
59160 Lomme

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ICARE

Numéro RCS : 401 294 392
Numéro Gestion : 2009B01204

Forme Juridique : Société par actions simplifiée à capital variable

Adresse: 137 rue de l Egalité
59160 Lomme

Dépôt des Comptes Annuels (Consolidés)

Exercice clôturé le : 31/12/2019
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 16/07/2020
Sous le numéro : 6858

Délivré à Lille-Métropole le 20 juillet 2020

Le Greffier,

2020 S 006858 LC

STC
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
STC Audit & Conseil

156, Chaussée Pierre Curie
59200 TOURCOING

Henri BEBEY

84, Boulevard du Général Leclerc
59100 ROUBAIX

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour la SAS ICARE

Exercice clos le 31 Décembre 2019

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

STC
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
STC Audit & Conseil

156, Chaussée Pierre Curie
59200 TOURCOING

Henri BEBEY

84, Boulevard du Général Leclerc
59100 ROUBAIX

ICARE
SAS à capital variable
au capital minimum de 185 049 euros
137, Rue de l'Egalité
59160 LOMME

Nos réf SdS/BL

Fait à TOURCOING et ROUBAIX
Le 3 Juin 2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31/12/2019

A l'assemblée générale des comptes consolidés de la SAS ICARE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la SAS ICARE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 24/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion groupe du Président arrêté le 10/05/2020.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

.../...

.../...

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

STC Audit & Conseil
Commissaire aux Comptes

Séverine de SURMONT

Henry BEBEY
Commissaire aux Comptes

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

ICARE

COMPTES CONSOLIDÉS

Du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Comptes arrêtés par le président le 24/03/2020





ICARE

SASCV au capital de 194 163 €.
Siège social : 137 rue de l'Egalité 59160 LOMME.
401 294 392 R.C.S. Lille

1. Comptes consolidés au 31 décembre 2019 5
1.1. Bilan Actif (en €) 5
1.2. Bilan Passif (en €) 6
1.3. Compte de résultat (en €) 7
1.4. Flux de trésorerie (k€) 8
1.5. Variation des capitaux propres (€) 9
2. Notes annexes aux états financiers consolidés 10
2.1. Présentation du groupe 10
2.2. Principes et méthodes comptables 10
2.2.1. Faits caractéristiques de l'exercice 11
2.2.2. Principe de préparation des comptes annuels 11
2.2.3. Jugements de la direction 11
2.2.4. Utilisation d'hypothèses et d'estimations 11
2.2.5. Principe de consolidation 11
2.2.6. Activité de recherche et développement 12
2.2.7. Immobilisations incorporelles 12
2.2.8.1 Principes 12
2.2.8.2 Ecarts d'acquisition 12
2.2.8.3 Autres immobilisations incorporelles 12
2.2.8. Immobilisations corporelles 12
2.2.9. Immobilisations financières 12
2.2.10. Contrats de location 13
2.2.11. Stock 13
2.2.12. Clients et créances d'exploitation 13
2.2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie 13
2.2.14. Instruments financiers à terme 13
2.2.15. Impôts exigibles 13
2.2.16. Impôts différés 14
2.2.17. Avantages accordés au personnel 14

Audit STC & Conseil

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

2.2.17.1 Avantages à court terme 14
2.2.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi 14
2.2.17.3 Indemnités de fin de contrat de travail 15
2.2.18. Provisions. 15
2.2.19. Reconnaissance des revenus. 15
2.2.20. Résultat par action. 15
2.2.21. Information sectorielle 15
2.2.22. Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2019 16
2.2.23. Participations non consolidées 16
2.2.24. Variation de périmètre 16
2.3. Notes sur le bilan et le compte de résultat (en k€) 17
2.3.1. Actifs non courants 17
- Immobilisations Incorporelles (y compris écarts d'acquisition) 17
- Variation des écarts d'acquisition 17
- Immobilisations Corporelles 17
- Autres actifs financiers 17
- Variation des immobilisations 18
- Impôts différés actifs 19
2.3.2. Actifs courants 19
- Autres débiteurs 19
- Stock 20
2.3.3. Provisions 20
- Provisions 20
2.3.4. Dettes 20
- Impôts différés 20
- Autres passifs courants 20
- Emprunts et dettes financières 21
- Subventions d'investissement 21
2.3.5. Autres produits et charges opérationnels 21
2.3.6. Amortissement, dépréciation et provisions 22
2.3.7. Résultat financier 22
2.3.1. Produits et charges exceptionnels 22
2.3.2. Impôts sur les bénéfices 23

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

- Preuve d'impôt 24
2.3.3. Résultat par action 25
2.3.4. Nombre d'action composant le capital social 25
2.3.5. Rémunération 25
2.3.6. Informations relatives aux parties liées 25
2.3.7. Effectifs 26
2.4. Engagement hors bilan 27
2.4.1 - Engagements donnés 27
2.4.2 - Engagements reçus 27
2.5. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice 27
2.6. Autres informations 27



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

1. Comptes consolidés au 31 décembre 2019

1.1. Bilan Actif (en €)

	Clôture			Ouverture
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	309 153	- 289 597	19 556	33 546
Immobilisations corporelles	7 164 673	- 5 773 145	1 391 528	1 579 471
Immobilisations financières	480 421	- 98 000	382 421	493 269
Titres mis en équivalence	-		-	-
Total Actif Immobilisé	**7 954 247**	**- 6 160 742**	**1 793 505**	**2 106 286**
Stocks et en-cours	531 787	-	531 787	498 055
Clients et comptes rattachés	24 446 109	- 425 517	24 020 592	28 450 625
Autres créances et comptes de régularisation	4 871 803	-	4 871 803	4 842 863
Valeurs mobilières de placement	104	-	104	702
Disponibilités	5 753 455		5 753 455	3 550 924
Total Actif	**43 557 505**	**- 6 586 259**	**36 971 246**	**39 449 455**





1.2. Bilan Passif (en €)

	Clôture	Ouverture
Capital	194 163	185 049
Primes liées au capital	1 486 040	1 142 047
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves	2 758 933	4 016 017
Réserves de conversion groupe		-
Résultat de l'exercice	776 564	- 1 094 201
Autres	-	-
Total Capitaux Propres	**5 215 699**	**4 248 912**
Intérêts hors groupe	5 251	153 075
Autres fonds propres	-	-
Provisions	474 194	421 154
Emprunts et dettes financières	2 786 602	4 963 556
Fournisseurs et comptes rattachés	13 286 232	14 559 497
Autres dettes et comptes de régularisation	15 203 267	15 103 260
Total Passif	**36 971 246**	**39 449 455**

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

1.3. Compte de résultat (en €)

	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	71 703 263	68 557 610
Autres produits d'exploitation	265 565	148 224
Achats consommés	- 54 039 964	- 54 125 045
Charges de personnel	- 15 004 243	- 13 967 281
Autres charges d'exploitation	- 57 033	- 60 593
Impôts et taxes	- 692 156	- 758 719
Variations nettes des amort. et des dép.	- 1 116 560	- 751 615
Résultat d'exploitation	**1 058 872**	**- 957 419**
Charges et produits financiers	9 129	- 2 180 184
Résultat courant des sociétés intégrées	**1 068 001**	**- 3 137 603**
Charges et produits exceptionnels	82 524	2 027 898
Impôt sur les bénéfices	- 331 613	- 75 448
Résultat net des entreprises intégrées	**818 912**	**- 1 185 153**
Quote-part de résultat des S.M.E.	-	-
Dotation nette amort. Écarts acq.	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	**818 912**	**- 1 185 153**
Intérêts minoritaires	- 42 348	90 952
Résultat net (part du groupe)	**776 564**	**- 1 094 201**
Résultat par action	4,12	- 5,80
Résultat dilué par action	4,12	- 5,80

Audit & Conseil STC

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

1.4. Flux de trésorerie (k€)

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

RUBRIQUES	31/12/2019		31/12/2018	
Résultat net consolidé	**819**		**-1 185**	
Amortissements et provisions	-354		-1 711	
Variation des impôts différés	332		263	
Plus values de cession, nettes d'impôts	1 032		-424	
Autres produits et charges calculées				
Reprise sur amortissements et provisions				
Quote part de résultat mis en équivalence				
Marge brute d'autofinancement	1 829		-3 057	
Variation du besoin en fonds de roulement	2 867		2 568	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**4 696**		**-489**
Acquisition d'immobilisations	-403		-844	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	326		184	
Incidence des variations de périmètres			-479	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-77**		**-1 139**
Distribution de dividendes	0		-10	
Augmentation de capital en numéraire				
Emissions d'emprunts	1 025		750	
Dépôts, caution				
Avance en compte courant				
Remboursements d'emprunts	-846		-479	
Variation nette des concours bancaires	-2 591		2 591	
Divers				
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**-2 412**		**2 852**
Variation de trésorerie		**2 207**		**1 224**
Trésorerie d'ouverture		**3 544**		**2 320**
Trésorerie de clôture		**5 751**		**3 544**

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

1.5. Variation des capitaux propres (€)

	capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves consolidées groupe	Résultat de l'exercice	**Total part du groupe**	Intérêts des minoritaires	**Total Capitaux propres**
31/12/2017	**185 049**	**1 142 047**	**18 411**	**6 682 696**	**-2 722 040**	**5 306 163**	**242 457**	**5 548 620**
Dividendes						**0**	-10 000	**-10 000**
Autres variations				36 950		**36 950**	11 570	**48 520**
Affectation Réserves				-2 722 040	2 722 040	**0**		**0**
Résultat 2018					-1 094 201	**-1 094 201**	-90 952	**-1 185 153**
31/12/2018	**185 049**	**1 142 047**	**18 411**	**3 997 606**	**-1 094 201**	**4 248 912**	**153 075**	**4 401 987**
Dividendes						**0**		**0**
Autres variations	9 114	343 993		-162 883		**190 224**	-190 172	**52**
Affectation Réserves				-1 094 201	1 094 201	**0**		**0**
Résultat 2019					776 564	**776 564**	42 348	**818 912**
31/12/2019	**194 163**	**1 486 040**	**18 411**	**2 740 522**	**776 564**	**5 215 700**	**5 251**	**5 220 951**

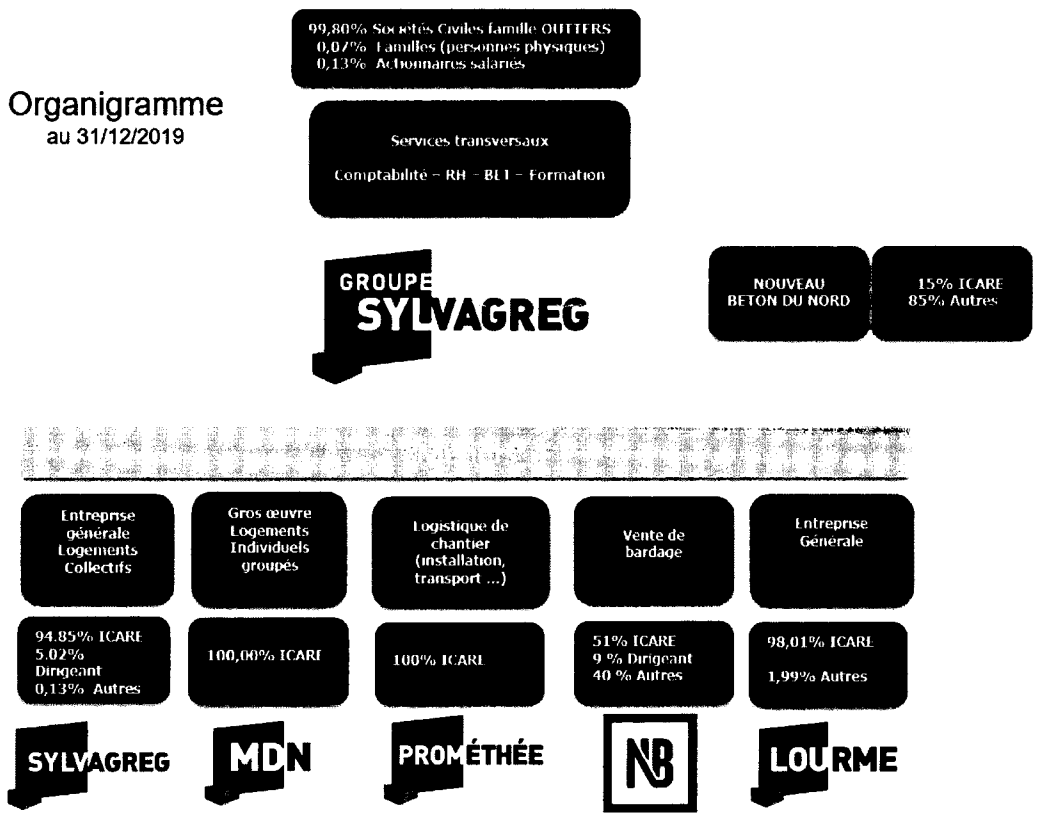
CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

2. Notes annexes aux états financiers consolidés

Les comptes consolidés du groupe ont été établis conformément aux dispositions du règlement 99-02, du Comité de la réglementation comptable actualisée du règlement de l'ANC N°2016-08.

2.1. Présentation du groupe

Le groupe ICARE exerce son activité dans le domaine de la construction.
La société ICARE est une SASCV dont le siège social est à Lomme, 137 rue de l'Egalité.



2.2. Principes et méthodes comptables

Toutes les sociétés, sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre couvrent, une période de douze mois. Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique.
Cette annexe est établie en euros.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

2.2.1. Faits caractéristiques de l'exercice

ICARE a vendu 1 € ses actions CREATION BOIS CONSTRUCTION à l'extérieur.
Le 6/11/2019, ICARE a procédé à une augmentation de capital de 1 590.07 € par incorporation de réserve pour porter la valeur unitaire de l'action à 1.03 €.
Le 11/12/2019, la société SCF a apporté ses 35 153 actions MDN à ICARE. Cette opération a conduit à une augmentation de capital de 6 026.53 € chez ICARE.
Le 11/12/2019, Mme Annick Outters a apporté ses 97 actions SYLVAGREG à ICARE. Cette opération a conduit à une augmentation de capital de 1 497.62 € chez ICARE.

L'épidémie du coronavirus et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019 dans la mesure ou le groupe ICARE ne se trouve pas en situation d'absence de continuité d'exploitation.

En outre, à ce stade, l'incertitude sur la durée et l'ampleur de la crise sanitaire ne permettent pas d'en quantifier de façon précise les impacts financiers sur les comptes du groupe ICARE ou sur ses perspectives d'évolution. Le Groupe a mis en œuvre des mesures pour réduite l'impact du coronavirus à savoir :

- de continuité d'exploitation (notamment de télétravail) visant à gérer les effets de la pandémie, les perturbations associées et autres risques pour ses activités,
- mise en chômage partiel des salariés ne pouvant pas travailler en télétravail,
- suspension des contrats de crédits-bails mobiliers pour consolider la trésorerie ou souscription de PGE.

Ces mesures ont pour objet de protéger les salariés, d'assurer la continuité de nos offres et la mise en place d'une gestion appropriée à ce nouvel environnement.

2.2.2. Principe de préparation des comptes.

Les comptes consolidés annuels d'ICARE et de ses filiales sont préparés conformément aux règles et principes comptables présentés ci-dessous.
Les informations chiffrées contenues dans cette annexe aux comptes consolidés sont présentées en milliers d'euros.

2.2.3. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel à la compétence des directeurs généraux en ce qui concerne, en particulier :

- La détermination du niveau de reconnaissance des revenus selon la méthode de l'avancement.

2.2.4. Utilisation d'hypothèses et d'estimations.

Non concerné.

2.2.5. Principe de consolidation.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Les sociétés sur lesquelles ICARE exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50% des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.
Les soldes bilanciels et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.
La consolidation est réalisée à partir des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2019 pour toutes les sociétés.

2.2.6. Activité de recherche et développement

Le groupe n'a pas d'activité de recherche et développement.

2.2.7. Immobilisations incorporelles

2.2.8.1 Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique.
Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique.
Les fonds de commerce sont enregistrés au bilan au prix d'achat.
Les fonds de commerce correspondent à d'anciennes acquisitions.

2.2.8.2 Ecarts d'acquisition

Lors de regroupement d'entreprises, un écart d'acquisition est constaté, correspondant à l'excédent du coût de ce regroupement sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette comptabilisée des actifs et passifs éventuels identifiables.
Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement 2015-07 relatif aux comptes consolidés, qui transpose la directive comptable européenne 2013/34 UE. En l'absence d'acquisition sur 2018, il n'y a pas de changement dans la présentation des comptes établis.

Le mali de fusion générées par les opérations de restructuration de 2018 a été retraité conformément au référentiel CRC 99-02.

2.2.8.3 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et sont amorties linéairement sur 1 an.

2.2.8. Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels et outillages, de matériel de transport et de matériel de bureau et informatique enregistrés à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Mobiliers & Agencements divers : 10 ans
- Matériels de production : 4 ans
- Matériels de transport : 4 ans
- Matériels informatique : 3 ans

2.2.9. *Immobilisations financières*

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Les immobilisations financières sont composées des titres des participations dans des sociétés non consolidées et des cautions versées aux fournisseurs.

2.2.10. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés, avec application de la méthode préférentielle telle que préconisée par le règlement 99.02, lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire qu'ils ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis sur la durée de financement du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple et contrats de location longue durée sans option d'achat ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.2.11. Stock

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

2.2.12. Clients et créances d'exploitation.

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

2.2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit.

2.2.14. Instruments financiers à terme.

Le groupe ICARE n'utilise pas d'instruments financiers tels que swaps, options ou contrats à terme, etc.

2.2.15. Impôts exigibles

Une convention d'intégration fiscale a été établie entre ICARE, d'une part, et MDN, PROMETHEE, LOURME, CREATION BOIS CONSTRUCTION et LB CONSTRUCTION d'autre part au 01/01/2011. LOURME a rejoint le groupe d'intégration fiscale le 01/01/2015. CREATION BOIS CONSTRUCTION a rejoint le groupe d'intégration fiscale le 01/01/2016 et en est sorti le 03/03/2019 suite à sa cession. LB CONSTRUCTION est sortie du périmètre d'intégration fiscale en 2018 suite à son absorption par SYLVAGREG.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

2.2.16. Impôts différés.

Les impôts différés, correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés, sont enregistrés en application de la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.
Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques.

La méthode appliquée au sein de la société est d'activer chaque année le déficit de l'exercice en cours, et de désactiver le déficit de l'exercice N-3 à hauteur de la somme des résultats fiscaux des sociétés, si ce déficit n'a pas encore été apuré. Compte tenu de cette méthode :

- L'activation des déficits de l'exercice a un impact positif sur le résultat de 0 €.
- La reprise des impôts différés de l'exercice 2016 a un impact négatif sur le résultat de 336 179 €.

Le montant total des impôts différés actifs correspondant à l'activation des déficits est de 464 040 € au 31/12/2019.

Les perspectives à moyen terme permettent au groupe de comptabiliser un actif d'impôt différé, y compris concernant les sociétés ayant connu une perte fiscale récente.

Le taux d'impôt retenu pour les sociétés françaises est de 28 % pour l'exercice 2019.

2.2.17. Avantages accordés au personnel

2.2.17.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

2.2.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Indemnités de fin de carrière : le Groupe procède à des versements volontaires auprès d'organismes extérieurs. Chaque année une actualisation est faite par ces organismes, la direction décide des versements volontaires à effectuer en fonction de cette actualisation. Cette année l'actualisation a été faite par l'entreprise elle-même à l'aide d'une table de calcul. Une rotation moyenne du personnel fait partie des critères retenus.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle.

(en k€)	2018	2019
Primes versées	227	228

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Engagements (passif social)	480	446

Les engagements de retraite sont provisionnés en totalité. La provision est ajustée chaque exercice et est égale à la différence entre les versements volontaires effectués auprès d'organismes extérieurs (primes versées) et les engagements ou passif social.
Le passif social est évalué en fonction de la masse salariale de chaque société.
Les paramètres utilisés pour le calcul du passif social sont :

- Convention collective du bâtiment,
- Taux annuel estimé d'augmentation des salaires (cadres et étams) : 0.5 %,
- Taux d'actualisation : 1.12% pour 2019 et 2 % pour 2018,
- Taux moyen de charges sociales : 50 %,
- Taux de rotation du personnel (turn over) : table de présence moyenne,
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire à l'initiative du salarié,
- Age de retraite envisagé : 65 ans,
- Table de mortalité : TF00-02 pour les femmes, TH00-02 pour les hommes.

2.2.17.3 Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

2.2.18. Provisions.

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers.

2.2.19. Reconnaissance des revenus.

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées mensuellement selon la méthode de l'avancement des travaux.

2.2.20. Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action. Il n'existe pas d'actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription), ni d'actions d'autocontrôle.
Le capital d'ICARE est composé de 188 508 actions au 31/12/2019.

2.2.21. Information sectorielle

Le groupe ICARE ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale : la construction, et intervient essentiellement sur le secteur de la grande métropole Lilloise.

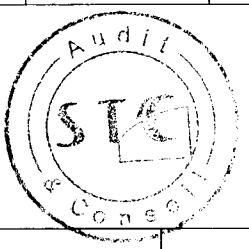
Informations relatives au périmètre de consolidation

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

2.2.22. *Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2019*

ENTREPRISES	Sièges	N° SIREN	Contrôle au 31/12/2018	Contrôle au 31/12/2019	Méthode
SAS SYLVAGREG	137 rue de l'Egalité 59160 LOMME	330 688 482	93.01 %	94.85 %	I.G.
SARL PROMETHEE	137 rue de l'Egalité 59160 LOMME	449 397 926	100.00 %	100.00 %	I.G.
SAS MDN	137 rue de l'Egalité 59160 LOMME	348 879 420	95.00 %	100.00 %	I.G.
SAS LOURME	137 rue de l'Egalité 59160 LOMME	309 003 804	98.01 %	98.01 %	I.G.
SAS NOIR DE BOIS	137 rue de l'Egalité 59160 LOMME	817 754 914	51.00 %	51.00 %	I.G.

2.2.23. *Participations non consolidées*



Nom	siège social	fraction du capital détenue directement ou indirectement	montant des capitaux propres	résultat du dernier exercice	valeur nette comptable des titres
Avenir et territoires	2 Avenue de Kaarst 59777 EURALILLE	0,39%	42 411 652	462 516	118 098
Construire ensemble	270 bd Clémenceau 59707 MARCQ EN BAROEUL	4,00%	418 590	-19 617	22 868
Krysalis	70 bis Avenue Dampierre 59300 VALENCIENNES	20,00%			28 000
Nouveaux béton du Nord	68 rue de la Prevote 59890 QUESNOY SUR DEULE	15,00%			22 500

2.2.24. *Variation de périmètre*

ICARE a vendu ses actions CREATION BOIS CONSTRUCTION à l'extérieur le 04/03/2019. CREATION BOIS CONSTRUCTION avait fait l'objet d'une déconsolidation au 31/12/2018.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Le 6/11/2019, ICARE a procédé à une augmentation de capital de 1 590.07 € par incorporation de réserve pour porter la valeur unitaire de l'action à 1.03 €.
Le 11/12/2019, la société SCF a apporté ses 35 153 actions MDN à ICARE. Cette opération a conduit à une augmentation de capital de 6 026.53 € chez ICARE.
Le 11/12/2019, Mme Annick Outters a apporté ses 97 actions SYLVAGREG à ICARE. Cette opération a conduit à une augmentation de capital de 1 497.62 € chez ICARE.

2.3. Notes sur le bilan et le compte de résultat (en k€)

2.3.1. Actifs non courants

- ***Immobilisations Incorporelles (y compris écarts d'acquisition)***

	31/12/2018	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	33	20

- ***Variation des écarts d'acquisition***

Brut	31/12/2018	Acquisition	Cession	31/12/2019
	0	0	0	0

Amortissement	31/12/2018	Dotation	Diminution	31/12/2019
	0	0	0	0

Net	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
	0	0	0	0

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans.

- ***Immobilisations Corporelles***

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel de construction, de véhicules et de matériel de bureau et informatique.

- ***Autres actifs financiers***

Les autres actifs financiers sont principalement composés des dépôts de garantie.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

- *Variation des immobilisations*

Brut	31/12/2018	Acquisition	Cession	31/12/2019
Incorporelles	296	13	0	309
Corporelles	7 470	622	928	7 165
Financières	1 725	2	1 247	480
Total	9 491	637	2 175	7 954

Amortissement	31/12/2018	Dotation	Diminution	31/12/2019
Incorporelles	262	28	0	290
Corporelles	5 891	699	816	5 773
Financières	1 232	98	1 232	98
Total	7 385	825	2 048	6 161

Net	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Incorporelles	34	-15	0	20
Corporelles	1 579	-77	112	1 392
Financières	493	-96	15	382
Total	2 106	-188	127	1 794

Audit STC Conseil

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Dont immobilisations corporelles en location financement :

Location financement	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Brut	907	240	252	895
Amortissement	468	196	252	412
Net	439	44	0	483

- ***Impôts différés actifs***

Nature	2018	2019
Déficits reportables	1 340	1 126
Engagements de retraite	79	57
Crédit-bail	1	3
Différences temporaires	14	31
Limitation des impôts différés	-634	-754
Total	800	463

2.3.2. Actifs courants

- ***Autres débiteurs***

	31-déc-18	31-déc-19
Clients	28 451	24 021
Autres créances	4 843	4 872
Total Brut	33 368	28 893
Dépréciation Clients	71	426
Dépréciation autres créances	0	0
Total des dépréciations	71	426

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

- *Stock*

(k€)	Brut	Dépréciation	Net
Matière première	532	0	532
En cours	0	0	0
Marchandises	0	0	0

2.3.3. Provisions

- *Provisions*

	31-déc-18	Dotation	Reprise utilisée	Reclassement	31-déc-19
Provision pour gros entretien	0				0
Provision pour risque	197	150	91		256
Provision pour engagement de retraite	224	33	39	0	218
Total	421	226	289	0	474

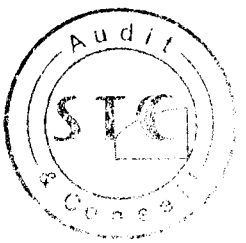
2.3.4. Dettes

- *Impôts différés*

Il n'y a pas d'impôts différés passifs comptabilisés dans les comptes.

- *Autres passifs courants*

Nature	2018	2019
Autres dettes	15 104	15 203
Dettes fournisseurs	14 559	13 286
Total	20 679	28 489



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

- *Emprunts et dettes financières*

Les emprunts et dettes financières, soit 2 787 k€, se décomposent ainsi :

Emprunts bancaires	2 287
Crédit-bail	500
Total	2 787

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à exiger le remboursement.

Les emprunts bancaires de 2 287 k€ se décomposent ainsi :

Moyen terme	1 180
Préfinancement CICE	1 107
TOTAL	2 287

Echéancier des emprunts bancaires moyen terme de 1 180 k€ :

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Capital remboursé	185	234	239	237	206	79	1 180

- *Subventions d'investissement*

Non applicable

2.3.5. Autres produits et charges opérationnels

	31-déc-19	31-déc-18
Produits divers	0	0
Subventions reçues	176	65
Charges diverses	0	0
	176	65

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

2.3.6. *Amortissement, dépréciation et provisions*

	31-déc-19	31-déc-18
Amortissement	- 709	- 789
Dépréciation d'actif	0	0
Provision pour risques	- 609	- 161
Reprise de provision	201	228
Dépréciation écart d'acquisition		
	- 1 116	- 722

2.3.7. *Résultat financier*

	31-déc-19	31-déc-18
Produits de trésorerie	73	46
Escompte	150	115
Intérêts bancaires	- 116	- 58
Provision sur titres	-98	0
Abandon sur compte courant	0	-2 284
	9	-2 180

2.3.1. *Produits et charges exceptionnels*

Produits exceptionnels	**2019**	**2018**
PCEAC	311	167
Autres produits exceptionnels	14	19
Reprise sur provision exceptionnelle	1 232	2 500
Pénalités perçues	0	0
Total	**1 557**	**2 686**

Charges exceptionnelles	**2019**	**2018**
VNC des EAC	1 343	618
Amendes et pénalités	0	0
Autres charges	113	40
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Indemnités SAV	0	0
Dotations aux amortissements exceptionnelles	18	0
Total	**1 474**	**658**

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Résultat exceptionnel	**83**	**2028**

2.3.2. Impôts sur les bénéfices

	31-déc-19	31-déc-18
IS exigible	-14	-188
Crédit d'impôt	0	0
ID Crédit-bail	-1	-3
ID Retraitement titres	0	0
ID retraite	12	5
ID Carry back	0	0
ID Régul	334	261
ID Activation déficit	0	0
	332	75

L'intégration fiscale entraîne une économie de 133 109 €.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

- *Preuve d'impôt*

	Consolidation
Résultat avant impôts	**1 150 525**
Taux d'impôt normal - Consolidante	28 %
Charge d'impôt théorique (A)	**-379 673**
Incidences des distorsions social/fiscal (B)	**17 248**
Incidences des écarts de taux d'impôt avec Consolidante (C)	**343 854**
Incidence des écritures de conso. (D)	**35 331**
Incid. de situations fiscales particulières (E)	**-334 271**
Incid. var° tx d'impôt (rep. variable) (F)	**-14 102**
Incidences des produits et charges d'impôts hors base imposable (G)	
Ch. d'impôt réelle théo. [A+B+C+D+E-F+G]	**-331 613**
Charge d'impôt réelle comptabilisée	**-331 613**

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

2.3.3. *Résultat par action*

Le résultat consolidé au 31 décembre 2019 est de 4.12 € par action.

2.3.4. *Nombre d'action composant le capital social*

	Action
Au 1er janvier	188 508
Titres annulés au cours de l'exercice	
Au 31 décembre	**188 508**

Toutes les actions sont intégralement libérées.

2.3.5. *Rémunération*

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du directoire s'élève à 306 969 €. Le montant des rémunérations allouées aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 57 000 €.

La part du capital détenue par les membres du Conseil de surveillance au 15 Mai 2020 représente 120 765 actions, soit 66.65 % du capital de la société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.

Il n'existe aucun autres avantages (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 Décembre 2019.

(en k€)	2019	2018
Salaires et traitements	9 364	8 787
Charges sociales	5 641	5 180
Total	15 005	13 967

2.3.6. *Informations relatives aux parties liées*

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation. Les avances en compte courant sont rémunérées.

Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés.
Il n'y a pas de transactions avec les dirigeants.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

2.3.7. Effectifs

Répartition de l'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein.

Par Statut	**2019**	**2018**
Cadre	47	55
Non cadre	243	281
Total	290	336

Par Société	**2019**	**2018**
ICARE	32	34
SYLVAGREG	129	136
PROMETHEE	28	27
MDN	96	84
NOIR DE BOIS	5	3
LOURME	0	1
Total	290	336





2.4. Engagement hors bilan

2.4.1 - Engagements donnés

ICARE est garant des cautions de marchés délivrés par ATRADIUS à SYLVAGREG, MDN et LOURME.
ICARE est garant d'un prêt de 200 000 € consenti par le CREDIT DU NORD à PROMETHEE en 2018

Les titres de la holding ne sont pas nantis.

2.4.2 - Engagements reçus

(en k€)	Cautions données par les banques en couverture de garantie
SYLVAGREG	6 445
ICARE	0
MDN	4 445
LOURME	4 003
PROMETHEE	0
NOIR DE BOIS	0
TOTAL	14 893

2.5. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie du coronavirus et ses conséquences sont des événements postérieurs à la clôture de l'exercice qui ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019 dans la mesure ou la société ICARE ne se trouve pas en situation d'absence de continuité d'exploitation.

En outre, à ce stade, l'incertitude sur la durée et l'ampleur de la crise sanitaire ne permettent pas d'en quantifier de façon précise les impacts financiers sur les comptes de ICARE ou sur ses perspectives d'évolution. La société a mis en œuvre des mesures pour réduite l'impact du coronavirus à savoir :
de continuité d'exploitation (notamment de télétravail) visant à gérer les effets de la pandémie, les perturbations associées et autres risques pour ses activités,
mise en chômage partiel des salariés ne pouvant pas travailler en télétravail,
suspension des contrats de crédits-bails mobiliers pour consolider la trésorerie ou souscription de PGE.

2.6. Autres informations

Les honoraires facturés par les Commissaires aux Comptes du groupe sont de 33 978 €.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Les Commissaires aux Comptes ne facturent pas d'autres honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à leur mission de contrôle légale des comptes consolidés.

Le groupe ne relève aucun risque concernant un éventuel passif environnemental.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL